

# **MAIRIE DE SAINT-AGNIN SUR BION**

379 rue du Bourg - 38300 SAINT-AGNIN SUR BION

Téléphone : 04.74.93.46.51 / Fax : 04.74.43.27.71

mairie.st.agninsurbion@wanadoo.fr

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **COMPTE RENDU DU 31 MARS 2016**

L'an deux mil seize, le trente et un du mois de mars, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sur convocation du 21 mars 2016, et sous la présidence de Monsieur ROY Louis, Maire.

**PRESENTS** : ARMANET Pascal, BERNARD Jean-Michel, BLANC Gaëlle, BRISON Sophie, DURAND Brice, DURANTON Patrice, GAGET Stéphanie, GONNET Martial, PERRIN Alain, PLAETEVOET Patrick.

**EXCUSES** : CHAPELIER Gilles, LALO Ludovic, MASSAT Véronique, MOIROUD Sandrine.

#### **POUVOIR** :

LALO Ludovic donne pouvoir à ARMANET Pascal.

**Secrétaire de séance** : BRISON Sophie.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – COMMUNE** (délibération n°2016-08)

##### **Section de fonctionnement**

Recettes : 510.785,98 euros

Dépenses : 426.988,90 euros

Résultat 2015 : excédent de 83.797,08 euros

Excédent antérieur reporté : 77.150,72 euros

Résultat de clôture 2015 : 160.947,80 euros

Résultat de clôture 2015 du CCAS : excédent : 3.061,52 euros (suppression du CCAS au 31/12/2015)

Résultat de clôture 2015 : excédent : 164.009,32 euros

##### **Section d'investissement**

Recettes : 210.852,46 euros

Dépenses : 68.903,48 euros

Résultat 2015 : excédent de 141.948,98 euros

Excédent antérieur reporté : 97.384,35 euros

Résultat de clôture 2015 : excédent de 239.333,33 euros

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire ne prend pas part au vote.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – CCAS** (délibération n°2016-08)

##### **Section de fonctionnement**

Recettes : 4.876,00 euros

Dépenses : 4.028,51 euros

Résultat 2015 : excédent de 847,49 euros

Excédent antérieur reporté : 2.214,03 euros

Résultat de clôture 2015 : excédent de 3.061,52 euros

##### **Section d'investissement : néant**

Le compte administratif 2015 du CCAS est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire ne prend pas part au vote.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – ASSAINISSEMENT** (délibération n°2016-08)

**Section de fonctionnement**

Recettes : 68.550,42 euros

Dépenses : 61.479,47 euros

Résultat 2015 : excédent de 7.070,95 euros

Excédent antérieur reporté : 11.080,76 euros

Résultat de clôture 2015 : excédent de 18.151,71 euros

**Section d'investissement**

Recettes : 45.968,00 euros

Dépenses : 23.246,26 euros

Résultat 2015 : excédent de 22.721,74 euros

Déficit antérieur reporté : - 22.587,55 euros

Résultat de clôture 2015 : excédent de 134,19 euros

Le compte administratif 2015 du service assainissement est approuvé et voté à l'unanimité des membres présents. Le Maire ne prend pas part au vote.

**COMPTES DE GESTION 2015 – COMMUNE – CCAS – ASSAINISSEMENT** (délibération n°2016-09)

Ils sont approuvés et votés à l'unanimité des membres présents.

**BUDGET PRIMITIF 2016 – COMMUNE** (délibération n°2016-10)

Suite à une demande motivée de Bièvre Isère Communauté, une augmentation de 1 % des taux d'imposition des taxes 2016 est soumise au conseil municipal. Plusieurs élus rappellent que nous nous étions engagés à ne pas augmenter les impôts.

Le taux des trois taxes augmente pour l'année 2016 :

- taxe d'habitation : 10,52 % (2015) soit 10,63 % pour 2016,

- taxe foncière bâtie : 10,84 % (2015) soit 10,95 % pour 2016,

- taxe foncière non bâtie : 46,04 % (2015) soit 46,50 % pour 2016.

Les taux proposés sont approuvés à 7 voix pour et 5 voix contre des membres présents.

**Affectation du résultat d'exploitation 2015** : 164.009,32 euros (délibération n°2016-11)

Affectation au compte 1068 : 90.000 euros

Affectation à l'excédent reporté : 74.009,32 euros

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 549.338,32 euros.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 447.500,00 euros.

Le budget primitif 2016 est approuvé et voté à l'unanimité des membres présents.

**Subventions 2016** : 2.000 euros.

Association des familles et bénévoles de l'EHPAD de la Barre : 150 euros,

Centre éducatif Camille Veyron de Bourgoin-Jallieu : 25 euros,

Chambre des métiers de Vienne : 100 euros,

Comice Agricole : 80 euros,

DDEN : 100 euros,

Institut médico-éducatif de Meyrieu les Etangs : 25 euros,

Le Souvenir Français : 50 euros,

LEAP Bonnevaux : 75 euros,

Maison Familiale Rural (MFR) de Mozas : 25 euros,

Sou des Ecoles : 900 euros,

Divers : 470 euros.

### **BUDGET PRIMITIF 2016 - ASSAINISSEMENT**

Affectation du résultat d'exploitation 2015 : 18.151,71 euros (délibération n°2016-12)

Affectation au compte 1068 : 10.000,00 euros

Affectation à l'excédent reporté : 8.151,71 euros

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 81.423,71 euros.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 113.472,00 euros.

Le budget primitif 2016 du service assainissement est approuvé et voté à l'unanimité des membres présents.

### **REGIME INDEMNITAIRE 2016**

(délibération n°2016-13)

Attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) et de l'Indemnité d'Exercice des Missions des Préfectures (IEMP).

### **BIEVRE ISERE COMMUNAUTE – PLUi** (délibération n°2016-14)

#### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX GROUPES THEMATIQUES**

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) va nécessiter la constitution de 4 groupes thématiques : groupe environnement, groupe habitat, groupe économie/agriculture, groupe déplacements/mobilité.

Le Conseil Municipal,

Vu les délibérations 15-12-N2 du 10 décembre 2015 et 260-2015 du 15 décembre 2015 relatives à la définition des modalités de collaboration entre les communes et l'EPCI,

Considérant que la commune souhaite être représentée au sein des groupes thématiques PLUi,

Il est proposé au conseil municipal d'élire des représentants pour les thématiques suivantes :

Monsieur ROY Louis est candidat au groupe thématique ENVIRONNEMENT :

Monsieur ROY Louis est élu, à l'unanimité des membres présents, en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique environnement.

Monsieur ROY Louis est candidat au groupe thématique HABITAT :

Monsieur ROY Louis est élu, à l'unanimité des membres présents, en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique habitat.

Monsieur PERRIN Alain est candidat au groupe thématique ECONOMIE/AGRICULTURE

Monsieur PERRIN Alain est élu, à l'unanimité des membres présents, en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique économie/agriculture.

Monsieur PERRIN Alain est candidat au groupe thématique DEPLACEMENTS/MOBILITE :

Monsieur PERRIN Alain est élu à l'unanimité des membres présents, en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique déplacements/mobilité.

### **EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE**

#### **CHEMIN DES RIVES** (délibération n°2016-15)

Le Maire explique à l'assemblée que suite à la délivrance d'un permis de construire, situé Chemin de Rives, il est nécessaire de réaliser une extension du réseau d'électricité.

Une étude a été réalisée par ERDF le 1<sup>er</sup> avril 2016, suite à la réponse du 28 janvier 2015, dont le coût estimatif s'élève à 4.373,14 euros HT, après déduction des 40 % pris en charge par ERDF.

Le chiffrage concerne l'extension du réseau d'électricité nécessaire à l'alimentation du projet :

- coût variable de l'extension : 3.260,88 euros HT,

- coût fixe de l'extension : 1.112,26 euros HT,

Le Conseil Municipal, après ces explications et ayant délibéré à l'unanimité des membres présents :

- accepte le projet d'un montant total de 4.373,14 euros HT,

- autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents se rapportant à ce dossier.

## **DEMANDES DE CERTIFICATS D'URBANISME**

Maître MUFFAT Anne : CU 038351 16 10002 (a)  
Lieudit Le Mas des Mas – parcelle B n° 460  
Pour information.  
Propriété ARMANET Valentine.

Maître CHAIZE-LOGEROT Nicole : CU 038351 16 10003 (a)  
Lieudit Le Village – parcelles B n° 1352 et 1355  
Pour information.  
Propriété GINON Anne-Marie

## **DEMANDES DE DECLARATIONS PRELABLES**

CHOMARD Anthony : DP 038351 16 10003  
169 rue des Rives – lieudit Le Mas des Mas – parcelles B n° 1392 et 1395  
Abri de jardin et clôture.

EMORINE Denise : DP 038351 16 10004  
160 rue du Boutat – lieudit Ravachay – parcelle A n° 235  
Réfection de la toiture.

RABILLOUD Alain : DP 038351 16 20005  
280 rue Romanée – lieudit Les Cassières – parcelles B n° 613 et 614 et 617 et 618  
Clôture et installation d'un portail et d'un portillon.

VACHEZ Mathieu : DP 038351 16 10006  
279 A rue le Bichet – lieudit Le Sans – parcelle C n° 1018  
Piscine.

BONTEMS Monique : DP 038351 16 10007  
Rue de Ribou – lieudit Le Rafour - parcelles A n° 255 et 256  
Division de l'unité foncière de façon à créer deux lots pour la construction : lot A bâti destiné à la vente, et lot B destiné à la vente en vue de la construction de deux maisons.

CHIPA Maurizio : DP 038351 16 10008  
330 A impasse Girard Pendu – lieudit Verchères – parcelle A n° 1065  
Abri de jardin.

FERNANDEZ Anthony : DP 038351 16 20009  
Lotissement Le Clos de l'Orme - 174 G rue le Bichet – parcelle C n° 1032  
Abri de jardin.

BRU Stéphane : DP 038351 16 20010  
Rue du Chatenay – parcelle B n° 1206  
Clôture.

## **DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

REZIC Ali : PC 038351 16 10002

Lotissement Les Demeures du Châtaignier - lieudit Champion – parcelle C n° 1525  
Construction d'une maison individuelle.

GRAZIOLI BRUNAZZI Nicolas et Pauline : PC 038351 16 10003

Rue du Chatenay – parcelles B n° 1352 et 1355  
Construction d'une maison d'habitation.

MAS Sébastien : PC 038351 16 10004

Rue du Chatenay – parcelle B n° 460  
Transformation d'une grange en maison d'habitation.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Transport scolaire « cycle piscine » 2016-2017

Lors du conseil d'école, les institutrices ont questionné les élus sur le transport pour le « cycle piscine » de l'année scolaire 2016-2017, qui ne serait plus financé par la Communauté de communes de la région Saint Jeannaise depuis la fusion avec Bièvre Isère Communauté.

Les élus n'ayant pas connaissance de cette remise en cause du financement du transport, s'engagent à questionner Bièvre Isère Communauté lors de commissions de travail.

Fin du conseil municipal à 00 heure 40.